

TNT HD : êtes-vous prêts pour le passage à la Haute Définition ?

La TNT va passer à la Haute Définition (HD) à partir du **5 avril 2016**. Les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau doivent vérifier s'ils disposent de l'équipement nécessaire (téléviseur ou adaptateur). Pour cela, il faut vérifier sur votre équipement la présence du logo TNT HD ou la présence du logo Arte HD en vous positionnant sur la chaîne 7 puis la chaîne 57.

Si vous ne voyez pas ces détails, cela signifie que votre téléviseur n'est pas compatible à la HD. Il vous faudra donc vous équiper d'un matériel compatible à la HD avant la date du 5 avril 2016 à défaut, vous ne recevrez plus la télévision après cette date. Attention, il n'est pas nécessaire de racheter un nouveau téléviseur, un adaptateur TNT HD externe étant suffisant (vendu à partir de 25 €).



SAINT BARTHÉLEMY

BULLETIN MUNICIPAL

FEVRIER 2016



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers administrés,

En période d'élaboration de budget, le conseil municipal va travailler sur un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissements) qui priorisera et planifiera les investissements lourds pour les années à venir. Ce projet vous sera présenté, après approbation, dans le prochain bulletin.

Très récemment, la Communauté de Communes du Seignanx, par le biais d'un Syndicat Mixte (CCSx, CD40) a validé la vente à la SODEC des terrains qui accueilleront les « Allées Shopping » sur Ondres. Epilogue heureux après quelques incertitudes et de longues négociations. Ce projet renforcera le dynamisme de notre et votre canton. L'ouverture du centre commercial est prévue fin 2017, début 2018 avec un démarrage des travaux dans les prochaines semaines.

Pierre LATOUR

ENERGYM

L'association ENERGYM organise une randonnée pédestre le **lundi 28 mars (lundi de Pâques)** suivie de l'omelette Pascale. Nous vous donnons rendez-vous devant la mairie à 8h30 et pour les gourmands le repas vous sera servi à 10h00 dans la salle communale. Omelette aux lardons, fromage, vin, café. Prix 9 euros. Inscriptions avant le Jeudi 24 Mars 2016 auprès de **Geneviève LATOUR : 06 09 56 18 46 et Nicole ANORGA : 06 30 07 64 69**
Venez nombreux, détente assurée...

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes travaille activement à la préparation des nouvelles manifestations de l'année : le méchoui (fin juin), les fêtes de St Barthélemy (les 26, 27 et 28 août) et les re-fêtes (début septembre). Nous passerons vous voir et vous distribuer les différents programmes.

Si vous voulez faire partie de notre association n'hésitez pas à nous contacter au **06 59 93 29 15**.

Pauline

DÉCORATIONS DE NOËL

Un artiste est né à Saint Barthélemy il s'appelle Florian, il a fait de très belles décorations de Noël avec son papi.

Il y avait un sapin de Noël, des rennes et de nombreuses guirlandes de Noël.

Nous le félicitons d'avoir fait de si belles décorations car elles ont illuminé notre lotissement, et nous remercions aussi toutes les personnes qui ont décoré leurs maisons.

Oihan – 9 ans



JOURNÉE TUE COCHON



Le repas « tue cochon » organisé par l'association **Le Cœur de St Barth**, aura lieu le samedi 12 mars au fronton du village sous un chapiteau chauffé.

Nous vous rappelons que les bénéfices de cette manifestation sont reversés à la Ligue contre le cancer.

L'édition 2015 a permis de remettre la somme de 3100 € à la Ligue.

Nous espérons faire aussi bien cette année, et comptons sur les habitants du village pour venir partager avec nous ce moment de convivialité, avec comme l'année dernière la présence gracieuse de **Michel ETCHEVERRY** et ses musiciens.

Éric ARQUÉ

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE : www.saintbarthelemy40.com



Accueil Mairie Conseils municipaux Bulletins Associations/ animations Liens utiles Albums photos Contact



20 Mars Les animations dans le Seignanx en mars
Agence d'architecture 'DAM architecte' Album - Célébration du 21 novembre 2014

Pour recevoir « en temps réel », sur votre boîte mail, les nouvelles informations mises en ligne, il suffit de saisir votre adresse mail dans la rubrique « S'abonner » située en bas à droite de la page d'accueil

S'abonner

Abonnez-vous pour être averti des nouveaux articles publiés.

Lisible et facile d'accès, le site internet a pris ses marques. Il répond à vos besoins en vous apportant les renseignements les plus de mandés sous différentes rubriques : loisirs et associations, actualités, vivre à Saint Barthélemy et bien sûr les activités de la mairie avec le bulletin municipal, le compte rendu de conseil etc.

Avec une présentation simple et claire, il permet l'accès à tous.

Route départementale n°74 – pas de zone agglomération

Après avoir consulté les habitants du village, résidant au bord de l'Adour, lors d'une réunion publique organisée conjointement par les élus de Saint Barthélemy et Saint Martin de Seignanx, notre conseil municipal s'est prononcé contre le passage en zone agglomération de la portion de la Route Départementale n° 74 traversant notre village.

Cette route restera donc propriété du département.

RECENSEMENT MILITAIRE

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Les français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité justifiant la nationalité française
- Justificatif de domicile

Où : mairie du domicile qui délivrera une attestation de recensement.

NB : attestation nécessaire pour se présenter aux examens, concours publics, permis de conduire.

AIRE de JEUX pour ENFANTS : ouverture reportée

L'aire de jeux pour les jeunes enfants restera fermée tant que la ligne électrique moyenne tension surplombant la zone ne sera pas mise hors tension par ERDF.

Contacté par la mairie, ERDF indique que ces travaux, devraient être réalisés mi-avril. Un arrêté indiquant cette fermeture et interdisant l'accès a été pris par M. le Maire.

L'espace multisports (football, basket, handball) et l'aire de pétanque restent accessibles.



ETAT CIVIL

Naissances

MOUCHET Elya Nelsie le 01/03/2015
DARTEIL Ambre le 09/06/2015
LAPEGUE Paco, Armand le 29/06/2015
SEUBE Clément William le 25/12/2015
CHARRIER Noah, Louis, Luken le 06/01/2016

Mariage

LARRABURU Séverine et CADET Lionel le 21/11/2015

Décès

BOURREC Michel le 30/04/2015 (94 ans)
GUERREIRO Vve BELESTIN Marie-Thérèse le 23/06/2015 (88 ans)
VAN DE VELDE Charles le 2/07/2015 (94 ans)
BIARROTTE Vve JANOTS Denise le 18/10/2015 (85 ans)
LASSAGA épouse GRECIET Pascaline le 29/01/2016 (84 ans)
BELESTIN Vve SALLEFRANQUE Odette le 01/02/2016 (93 ans)

Mairie – Heures d'ouverture au public - Secrétaire : Isabelle BÉLESTIN

Lundi - Mardi – Jeudi 8h30 – 12h00
Vendredi 13h30 – 18h30

Téléphone : 05 59 56 21 01 - Télécopie : 05 59 56 29 08

Adresse mail : mairie.saintbarthelemy@wanadoo.fr

Monsieur le Maire se tient à votre disposition pour vous recevoir. Rendez-vous à prendre auprès du secrétariat ou au 06 09 30 36 61.